

Compte Rendu Bureau Exécutif n° 386 Jeudi 5 Décembre 2019 – Distanciel

Membres du BEX présents : Jean ZOUNGRANA, Peggy DICKENS, Françoise SEILER, Anne-Laure VIARD, Olivier BAYLE, Emmanuel GIRARD,

Membre Invité : Ludovic ROYE – DTN, Dominique LE BELLOUR - Président du Conseil Fédéral,

Membre du BEX excusé : Caroline JEHL, Didier CHAVRIER, Bernard DUROURE, Vincent LECRUBIER,

Liste de diffusion : Bureau Exécutif, Conseil Fédéral, Présidents des Comités Régionaux et Départementaux, Comités Régionaux et Départementaux, Equipe Technique Nationale, Présidents et membres des Commissions Nationales, Directeurs des Equipes de France, Entraîneurs Nationaux, Coordonnateurs Inter Régionaux, Conseillers Techniques Régionaux.

Début : 20 h 00

SUIVI	
1. Agenda - calendrier du BEX – Calendriers des instances -	<p>Assemblées Générales des CRCK actuellement prévues,</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nouvelle Calédonie 7 décembre, Pas de représentation, - Normandie 8 décembre, Caen, J. ZOUNGRANA, - Hauts de France, 20 décembre, J. ZOUNGRANA, G. CAPPAL, - Guyane, 18 janvier, AG électorale - Occitanie 25 janvier, Toulouse, P. DICKENS, G. CAPPAL - Nouvelle Aquitaine, le 1^{er} février (date des plénières), L. ROYE - Auvergne Rhône Alpes 2 février à Saint Etienne, J. ZOUNGRANA, P.M. CROCHET, - Guadeloupe, 6 mars, CREPS Antilles Guyane, O. BOIVIN (visioconférence). <p>Les présents aux autres Assemblées seront définis ultérieurement</p> <p>Le Conseil Fédéral du 14 mars est repoussé au 15 mars pour tenir compte des Assemblées Générales des Comités Régionaux Provence-Alpes Côte d'Azur, Bretagne, Ile de France, (mais c'est aussi le premier tour des Elections Municipales).</p>

DECISIONS du BUREAU EXECUTIF	
1. Annexes Dragon Boat	<p>Quelques points ont évolué. Pour le classement national des clubs, seuls les pagayeurs ayant participé, sont comptabilisés. Les quotas pour le Championnat de France pourront éventuellement évoluer à la hausse en fonction des capacités d'accueil du bassin et du programme de courses. La C.N.A informera les clubs qualifiés au moins 30 jours avant la date. L'intervalle de départ entre chaque bateau sur un 2000 mètres, a évolué. Pour des raisons de sécurité, il est interdit aux équipiers de se sangler au bateau (Hors dérogation pour handicap).</p> <p>→ Validation de ces Annexes par le BEx,</p>

<p>2. Compte rendu de la réunion sur le Championnat de France de descente</p>	<p>Les réunions sur les championnats de France avec des représentants des Clubs ont pour objet d'avoir des échanges entre la CNA et les dirigeants de Club. C'est aussi l'occasion de discuter des évolutions de la discipline et de l'animation nationale.</p> <p>→ Validation par le BEx</p>
<p>3. Validation d'un nouveau membre pour la Commission Nationale « Jeunes »</p>	<p>Suite à la démission de Lionel FRAISSE en début d'année liée à son recrutement en tant que cadre de la FFCK, Jean Louis LEROUX Président de la Commission Nationale Jeunes propose que Catherine LOUIS FOUQUET du Club de Montpellier, devienne membre de la CNJ. Catherine est très investie sur son territoire et démontre un intérêt particulier pour la formation et les animations Jeunes.</p> <p>→ Validation par le BEx</p>
<p>4. Championnats de France de Freestyle</p>	<p>Le VICK (Val D'Indre Canoë Kayak) VICK se porte candidat pour l'organisation des championnats de France FREESTYLE 2020, à Veigné, les 16 et 17 mai.</p> <p>→ Validation par le BEx</p>
<p>6. Convention Pagaie Blanche</p>	<p>Le service souhaite connaître la position du Bureau Exécutif pour le renouvellement de la convention pagaie blanche pour la saison 2020 par rapport à celle de la saison 2019. Les clubs sont déjà en demande pour la nouvelle saison. Pour 2020, quelles doivent être les modalités de validation pour les clubs demandeurs ?</p> <p>Le BEx propose de maintenir comme en 2019 : <i>Toute Structure souscrivant des licences « Canoë Pagaie Blanche » s'engage et s'oblige :</i></p> <ol style="list-style-type: none"> 1) <i>A ne pas délivrer de licence « Canoë Pagaie Blanche » pour d'autres usages que ceux définis dans la présente convention. Elle s'exposerait alors à la résiliation de la convention.</i> 2) <i>A maintenir le même nombre moyen de souscription de licences Canoë Plus que les deux années précédentes. En cas de non-respect, la structure pourrait se voir refuser de renouveler la convention en année N+1.</i> <p><u>Proposition retenue :</u></p> <p>Les clubs demandeurs seront analysés par le service au regard des critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prise de licence Canoë Plus en 2019, - Comparaison avec la moyenne des Licences Canoë Plus 2017 et 2018, - Prise de licence Pagaie Blanche en 2019. <p>Un entretien sera effectué pour les Clubs ne respectant pas la convention en fonction des moyennes nationales.</p> <p>→ Validation de cette convention par le BEx,</p>

ETUDES du BUREAU EXECUTIF	
PSF 2020	<p>Etude du retour du Conseil des Territoires et du Développement sur l'analyse du PSF 2019 et sur les évolutions du PSF pour 2020, à la fois sur les CRCK, les CDCK et les Clubs.</p> <p>Retours sur le PSF 2019</p> <p>L'Agence Nationale du Sport (ANS) souhaite une répartition de plus de 50% pour les clubs, par rapport à l'enveloppe totale.</p> <p>Attente des retours de l'ANS sur l'enveloppe 2020 et sur l'évaluation.</p>

INFORMATION du BUREAU EXECUTIF	
1. Point Ressources Humaines	<p>Un point sur les ressources humaines est fait, complété par un retour sur le rapport de messieurs Yann CUCHERAT et de Alain RESPLANDY-BERNARD sur les Cadres Techniques Sportifs, à l'intention de la Ministre.</p>
2. Licences Pagaies Blanches	<p><u>Au 3 décembre 2019 :</u></p> <p>288 conventions ont été signées entre une Structure et la FFCK.</p> <p>Concernant la saisie des licences pagaies blanches, la fédération compte à ce jour 42 253 licences pagaies blanches (39 918 licences au précédent BEX) pour 77460 Licenciés.</p>
3. Baisse des Licence Canoë Plus	<p>Une analyse des services montre une baisse des Licences Canoë Plus :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 34 Clubs connaissent une baisse de + de 10 licences Canoë Plus Adultes entre 2018 et 2019 (soit 5% des clubs affiliés à la fédération), - 40 Clubs connaissent une baisse de + de 10 licences Canoë + Jeunes entre 2018 et 2019 (soit 6% des clubs affiliés), - 4 clubs perdent plus de 10 licences Canoë + Jeunes et Adultes (soit 0,6%). <p>Certaines de ces structures sont aussi signataires de la Convention Licence Pagaie Blanche.</p> <p>Après analyse, le transfert entre les licences Canoë + et les licences Pagaies Blanches n'est pas visible à première vue, dans les clubs observés.</p> <p>Le transfert entre les licences Pagaies Blanches et les Tempo est observable dans quelques clubs mais ceci reste minoritaire. 9 clubs semblent opérer ce changement de titre.</p> <p>Il est nécessaire d'avoir une vigilance sur les clubs souscrivant moins de 10 licences pagaies blanches. Est-ce utilisé correctement ?</p> <p>La baisse du nombre de licence Canoë Plus Adulte et Jeune semble être due à une perte d'activité des clubs dont il faudrait en analyser les raisons. Il apparait pour certains retours, qu'un changement de cadre, ou qu'un changement d'équipe dirigeante peut avoir un impact plus ou moins fort dans la vie d'un club.</p>

Fin du BEX à 22 h 45

Secrétaire de séance : Emmanuel GIRARD

Jean ZOUNGRANA, Président Fédéral

